

## Concevoir et mettre en oeuvre le système de contrôle des délégataires de gestion dans l'assurance

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Domaine du secteur de l'Assurance**

Code(s) NAF : **65.20Z**, **70.22Z**, **65.11Z**

Code(s) NSF : **320**, **313**

Code(s) ROME : **C1104**, **C1103**, **C1102**

Formacode : **41036**

Date de création de la certification : **02/01/2017**

Mots clés : **reglementation**, **contrôle**, **courtage**, **Assurance**

### Identification

Identifiant : **3879**

Version du : **16/10/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

- [Conformité et efficience dans la délégation de gestion](#)
- [La délégation de gestion en assurance de personnes](#)
- [Délégation de gestion entre un courtier et un assureur](#)

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

La délégation de gestion en assurance est une pratique qui se démocratise de par les nombreux avantages que cela offre aux assureurs, mutuelles ou encore instituts de prévoyance. Ceci dit, cette pratique n'est pas anodine tant elle est stratégique pour la satisfaction client, et de fait pour leur rétention. C'est pourquoi il est indispensable de mettre en place des bonnes pratiques pour assurer une gestion déléguée efficace.

Les éléments clés pour réussir la relation entre les deux parties seront de :

- concevoir un système de contrôle des délégataires de gestion efficace,
- d'élaborer des conventions de délégations claires, complètes et cadrées,
- de favoriser une communication transparente et fluide dans la mise en œuvre de l'action de contrôle,
- de formaliser des rapports de contrôles appuyés de recommandations opérationnelles et performantes.

La certification apporte les compétences utiles à cette activité professionnelle qui nécessite des techniques reposant sur une démarche méthodologique structurée et structurante.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Néant

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Public visé par la certification

## 1. Concevoir ou appréhender le système de contrôle des délégataires de gestion

Tous publics

Concevoir ou appréhender le système de contrôle dans une compréhension du secteur de l'assurance et en respect avec la réglementation.

Appréhender les mécanismes de fonctionnement du secteur de l'assurance et de ses acteurs pour en comprendre les enjeux.

Appréhender la réglementation en matière de délégation de gestion, en y intégrant solvabilité II pour l'intégrer dans le système de contrôle et en identifier les contraintes et risques.

Analyser les procédures d'accréditation d'un délégataire de gestion, en tenant compte des critères de choix, pour identifier la typologie d'acteurs pouvant intervenir en tant que délégataires de gestion ainsi que leurs périmètres d'intervention.

Concevoir ou appréhender le système de contrôle dans son processus opératoire

Identifier les différentes étapes et tâches opérationnelles à mener pour couvrir le contrôle de tous les processus pouvant être délégués et en respect avec la réglementation.

Elaborer un processus de mise en œuvre du système de contrôle des délégataires de gestion, en construisant les étapes clés de mise en œuvre et ses annexes pour respecter la réalisation de toutes les tâches dans une planification préalablement définie.

Préparer la matrice d'analyse des conditions de mise en œuvre du système de contrôle en identifiant les différentes ressources matérielles, humaines, financières, organisationnelles disponibles pour permettre un lancement opérationnel et efficace de la mission.

## 2. Elaborer la convention de délégation

Analyser le contexte du client assureur.

Analyser le contexte spécifique du client assureur pour identifier son écosystème et ses enjeux.

Analyser la typologie de délégataires de gestion associée au client assureur ainsi que les processus délégués pour préparer et cadrer l'intervention de contrôle.

Analyser les risques stratégiques, techniques et opérationnels concernés par les processus délégués pour préparer, tout en l'adaptant, le processus d'audit.

Analyser les informations et dysfonctionnements identifiés par les services du client assureur pour compléter la démarche de contrôle et ainsi la rendre plus performante et adéquate aux besoins et attentes.

Identifier la nature et le nombre de contrats individuels et collectifs traités pour anticiper la volumétrie des traitements à contrôler (cotisations - prestations Indemnités de gestion).

Analyser la nature et les attentes relatives aux engagements demandés aux délégataires de gestion pour permettre d'en vérifier la pertinence ou leur besoin d'adaptation.

Mettre en œuvre un fonctionnement interne de l'assureur respectant les bons principes de contrôles pour en assurer la réussite.

Créer le processus méthodologique adapté au client assureur ciblé.

Définir les objectifs prioritaires du client en fonction des risques identifiés et les résultats attendus par l'audit pour permettre d'élaborer des indicateurs de performance.

Elaborer le guide méthodologique du système de contrôle des délégataires de gestion pour un client ciblé en identifiant les dispositifs réglementaires incontournables et en tenant compte des besoins spécifiques du client pour obtenir un processus opératoire adapté et sur mesure.

Préparer la liste des documents et annexes utiles pour organiser le déroulement efficace et fluide de l'audit de contrôle.

Définir et adapter les éléments de la convention de délégation de gestion en assurances en mettant en exergue les processus délégués obligatoires et utiles à contrôler ainsi que les états de reporting à produire.

Etablir le plan de contrôle annuel adapté au client assureur ciblé et fonction des objectifs prioritaires visés pour permettre la mise en œuvre maîtrisée de l'action

Définir le cadre de la mission en identifiant son périmètre fonctionnel et géographique, sa fréquence d'audit, les ressources humaines, matérielles et financières allouées pour permettre le lancement maîtrisé de la démarche.

Elaborer et faire approuver la convention de délégation conforme aux exigences réglementaires et construite en fonction des spécificités du client pour personnaliser les étapes de vérification des processus délégués.

### **3. Mettre en œuvre l'audit de contrôle**

Elaborer une note de lancement du plan de contrôle pour déclencher la mise en œuvre opérationnelle de la mission.

Préparer les actions de contrôle en distinguant celles réalisées sur site de celles réalisées sur pièces pour planifier les différentes tâches dans un périmètre donné et en fonction de résultats attendus.

Identifier et analyser les engagements définis avec le délégataire de gestion en fonction des processus délégués pour identifier la nature des risques encourus.

Identifier et comprendre l'organisation fonctionnelle et humaine du délégataire de gestion pour comprendre le périmètre dans lequel les processus délégués se réalisent.

Utiliser des techniques d'entretiens avec les principaux responsables du délégataire lors des différentes étapes de la mission (préparation de l'audit - organisation des actions de contrôle - réunion de clôture) pour faciliter le transfert d'informations et la qualité de la communication.

Utiliser les techniques de questionnement et de collecte de données en fonction de leurs typologies qualitative et quantitative pour permettre d'en assurer leur vérification et leur utilisation.

Utiliser des méthodes d'échantillonnage pour assurer les modalités de contrôle par sondage

Identifier les anomalies dans les dossiers sélectionnés pour repérer les causes et les facteurs de risques dans les processus délégués.

Utiliser les techniques, méthodes et outils d'audit des processus délégués en tenant compte des objectifs de la mission, des résultats intermédiaires obtenus et des écarts à gérer pour atteindre l'objectif final visé.

Evaluer le dispositif de gouvernance des risques et de contrôle interne pour faire modifier le cas échéant les procédures de suivi et de pilotage.

Préparer la démarche de validation contradictoire des constats relevés pour lui permettre un déroulement efficace.

Assurer la clôture de la mission chez le délégataire, en présentant les principaux constats et écarts, les causes et conséquences, les impacts financiers des anomalies relevées ainsi que la présentation des axes de recommandations pour permettre le principe d'amélioration continue.

#### **4. Formaliser le rapport d'audit et les recommandations d'actions**

Etablir des tableaux récapitulatifs des constats et des recommandations en utilisant des techniques statistiques pour soutenir le rapport.

Utiliser les techniques de rédaction, de représentation graphique et visuelle pour présenter les principaux constats au délégataire et le chiffrage des écarts relevés et la note de synthèse.

Utiliser les techniques de communication orale pour présenter les principales recommandations et une proposition de plan d'actions prioritaires

Définir les priorités d'actions et la trajectoire de mise en œuvre des recommandations pour permettre leurs mises en œuvre et identifier les indicateurs de suivi

Suivre la mise en œuvre des actions en utilisant les tableaux de recommandations listant les tâches, les dates de mises en œuvre et les résultats obtenus dans un principe d'amélioration continue.

#### *Modalités générales*

La formation se dispense en continue ou en alternance. (en inter ou en intra)

3 modules de formation

**Module 1 :** Concevoir ou appréhender le système de contrôle des délégataires de gestion.

**Module 2 :** Elaborer la convention de délégation.

**Module 3 :** Mettre en œuvre l'audit de contrôle.

**Module 4 :** Formaliser le rapport d'audit et les recommandations d'actions.

La durée de formation est comprise entre 35 et 70 heures.

#### *Liens avec le développement durable*

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en œuvre des matériaux et produits moins polluants

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

La certification « Concevoir et mettre en œuvre le système de contrôle des délégataires de gestion dans l'Assurance » apporte à l'individu une compétence stratégique dans ses activités relatives au choix, gestion et audit des distributeurs des produits et services d'assurance.

Si les missions de suivi des activités de délégations de gestion sont utiles pour le pilotage des conventions engagées, il est apprécié de voir chez

### *Pour l'entité utilisatrice*

La certification « Concevoir et mettre en œuvre le système de contrôle des délégataires de gestion dans l'Assurance » apporte à l'entreprise d'assurance utilisatrice la garantie d'une mise en œuvre efficace, opérationnelle et maîtrisée du pilotage et du contrôle des activités gérées en délégation. L'apport de cette compétence facilite la construction de relations de confiance entre les différentes parties prenantes du processus en déclinant une démarche méthodologique appuyée

les collaborateurs des aptitudes à conduire une activité de contrôle efficace s'appuyant sur des référentiels maîtrisés et opérationnels.

Compte tenu des enjeux financiers, cette compétence contribue à l'employabilité des collaborateurs et renforce leur attractivité auprès des employeurs du secteur de l'assurance.

sur une programmation claire des différentes étapes à mener. La certification présente aussi les différents outils et techniques à mobiliser pour atteindre les objectifs ainsi que les différents points de contrôles et documents de référence à définir. Cette certification permet donc d'engager les activités de contrôle en s'appuyant sur une démarche construite et appuyée sur des compétences opérationnelles.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Pas de prérequis mais une expérience d'au moins un an est appréciée.

### Compétences évaluées

Toutes les compétences sont évaluées.

### Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun.

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

### Centre(s) de passage/certification

- Ecole Supérieure d'Assurances 13 rue Fernand Léger - 75020 Paris

## Plus d'informations

### Statistiques

500 certifiés.

### Autres sources d'information

<http://formation-bts-assurances.esaassurance.com/>